

epsens

RAPPORT ANNUEL 2024
EPSENS EdR TRICOLORE
CONVICTIONS







SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 30/09/2024	4
Objectifs et politique d'investissement	5
GESTION FINANCIERE.....	6
Évolution de la valeur liquidative	7
Performances du fonds	7
Analyse du risque	7
Allocation d'actifs.....	8
Principaux mouvements du fonds.....	8
Conjoncture économique.....	9
Le mot du gérant.....	13
Pourcentage OPC interne	15
Actif moyen	15
Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice.....	15
Annexe SFDR	16
ETATS FINANCIERS	25

Synthèse du fonds au 30/09/2024

DATE D'AGREMENT AMF : 16/07/2010

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCPE

FONDS MULTI-PARTS : NON

CLASSIFICATION : Actions de pays de la zone euro

N°AMF : FCE20100126

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
KPMG AUDIT

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 4

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille** : 7,08 M€

> **Valeur liquidative de la part** : 17,140 €
+ haut sur 12 mois : 17,977 €
+ bas sur 12 mois : 14,42 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21, Boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com



Objectifs et politique d'investissement

TYPE : EPSENS EDR TRICOLEURE CONVICTIONS est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français relevant de l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un FCPE. Ce FCPE a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 16/07/2010

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée indéterminée. Le Conseil de surveillance ou la société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à leur initiative.

OBJECTIFS :

Le fonds est nourricier du compartiment maître 'EdR SICAV - TRICOLEURE CONVICTIONS' de la SICAV de droit français EdR SICAV (Action I EUR : FR0010594325) gérée par Edmond de Rothschild Asset Management : il a vocation à être investi en totalité et en permanence dans le Fonds maître. A ce titre, l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du Fonds nourricier sont ceux de son compartiment maître. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître, notamment en raison de ses propres frais de gestion. *L'objectif du Produit est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 (Dividendes nets réinvestis), par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques financières, extra-financières et de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse alliant rentabilité financière et respect de critères extra-financiers. Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Produit. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. L'univers d'investissement du Produit est constitué de l'ensemble des valeurs françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à 300 millions d'euros et qui ont fait l'objet d'une analyse extra-financière. Politique d'investissement : Le Produit opère une gestion active de sélection de titres "stock-picking" d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises. Les actions européennes et autres titres éligibles au PEA représenteront au moins 75% de l'actif, avec un minimum de 65% d'actions de la zone Euro et un maximum de 10% en dehors de la zone Euro. L'ensemble des actions en dehors de la France ne dépassera pas 25% de l'actif net. La philosophie de gestion du Produit vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels à la recherche de performance globale - à la fois économique et financière, environnementale, sociale-sociétale et de gouvernance - dans le respect et la confiance de leurs parties prenantes internes et externes. La sélection des titres repose sur l'utilisation combinée de critères financiers et extra-financiers. L'univers des titres dans lequel le Produit est investi porte sur des actions de sociétés dont la capitalisation est essentiellement supérieure à 300 millions d'euros. L'analyse de critères financiers permet de sélectionner des valeurs qui présentent soit d'importantes perspectives de croissance, un rendement satisfaisant, ou une sous-valorisation notable selon l'équipe de gestion. L'analyse de critères extra-financiers permet de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable en sélectionnant des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères listés ci-dessous : Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, eau, déchets, pollution, stratégie de management environnemental, impact vert ; Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, santé et sécurité ; - Gouvernance : structure des organes de gouvernance, politique de rémunération, audit et contrôle interne, intérêt des actionnaires. Le modèle de notation ISR a été construit : - Selon une approche Best-in Universe, c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur. - Avec des pondérations différenciées des 3 piliers ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques. En effet, les 3 piliers extra-financiers se voient attribuer une pondération plus ou moins importante en fonction du secteur considéré, ce qui résulte en un poids différent de chacun des trois piliers. Afin de déterminer si l'entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par la société de gestion, cette dernière réalise une étude qui aboutit à une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant d'AAA à CCC. La note est l'agrégation des résultats obtenus sur les différents critères E, S, G de la grille de notation déterminée par les analystes. En l'absence de notation interne, le gérant s'appuie sur une notation ESG fournie par le fournisseur de notation externe utilisé par la Société de Gestion. La méthodologie de notations utilisée par l'agence de notation externe utilisée par la Société de Gestion pourrait ne pas être identique à l'approche méthodologique de calcul des notations propriétaires. Le gérant sélectionne majoritairement dans le portefeuille des valeurs ayant une notation propriétaire. D'une manière générale, le gérant est responsable de sélectionner les titres respectant les critères extra-financiers les plus adaptés à la démarche de la société de gestion. Au minimum 90% des sociétés en portefeuille bénéficient d'une notation ESG interne ou fournie par une agence de notation externe. Après l'application de ce processus, l'univers d'investissement sera réduit d'au minimum 20% via l'élimination des moins bonnes notations extra-financières suivant une approche Best-in Universe. L'utilisation de dérivés à titre d'exposition, en dehors d'une gestion efficiente et marginale, doit revêtir un caractère provisoire et exceptionnel. Le Produit pourra également investir dans les titres suivants : - Dans un but de couverture et/ou d'exposition, sans recherche de surexposition, et dans la limite de 100% de son actif, le Produit pourra avoir recours aux contrats financiers, négociés sur des marchés français organisés, réglementés (futures, options listées) ou de gré à gré (options, swaps, change à terme). A ce titre, le Produit pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre certains risques (actions, change). - L'exposition globale du portefeuille aux titres de créances et instruments du marché monétaire pourra représenter 25% maximum du portefeuille à des fins de gestion de trésorerie. - Le Produit pourra également investir dans des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 0% à 25% de l'actif net, et au sein de cette même limite en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum. L'ensemble de ces titres seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment cités. Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Les OPC sélectionnés ne feront pas l'objet d'une analyse extra-financière. Le Produit n'utilisera pas de Total Return Swaps.*

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Ce produit est destiné aux bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite ayant un objectif d'investissement à long terme, (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le règlement du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative du FCPE est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel Euronext Paris S.A.). Les opérations de rachat ou d'arbitrage saisies sur internet au plus tard à J-1 23h59, ou toutes les autres opérations reçues conformes chez EPSENS au plus tard à J-1 10h, seront exécutées sur la base de la valeur liquidative J. Un mécanisme de plafonnement des rachats peut être mis en oeuvre par la société de gestion du compartiment maître.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet du teneur de compte et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du teneur de compte des parts du fonds.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS

	1 an	3 ans	5 ans
EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS	11,49	13,60	20,68

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS

	1 an	3 ans	5 ans
EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS	11,49	4,34	3,83

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS

	2023	2022	2021	2020	2019
EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS	14,37	-11,68	23,75	-10,99	15,99

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

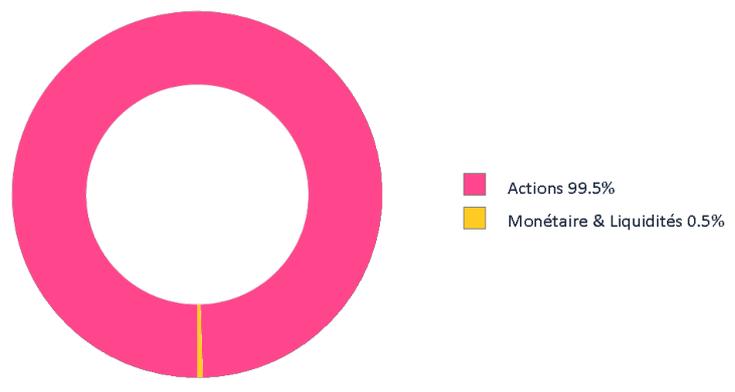
Volatilité annualisée (en %)

Portefeuille

	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	11,93	16,57	20,52



Allocation d'actifs



Principaux mouvements du fonds

Achats

EDR TRICOLERE CONV I FR0010594325 OPC 566 838

Ventes

EDR TRICOLERE CONV I FR0010594325 OPC 1 121 369



Conjoncture économique

Octobre 2023 :

Un mois d'octobre peu favorable aux actifs risqués : des marchés d'actions nettement orientés à la baisse (-4% pour le Stoxx Europe 600 et -3% pour le S&P 500), fragilisés par : 1/ une saison de résultats T3-2023 marquée par des perspectives dégradées et 2/ l'émergence d'une prime de risque géopolitique suite au conflit entre Israël et le Hamas. Par ailleurs, la résilience de l'économie américaine qui, mois après mois, complique le travail de la banque centrale et entame la confiance dans la poursuite du processus de désinflation a poussé les taux souverains américains vers de nouveaux sommets (+31 pb pour la référence à 10 ans, laquelle a même franchi temporairement le seuil de 5% pour la première fois depuis 2007), avant que la décision de la Fed de laisser inchangée sa politique monétaire et le ton globalement accommodant de J. Powell ne contribuent à inverser la tendance. Soulignons que la rechute des taux souverains a également été alimentée par la révision à la baisse du programme d'émissions de dettes du Trésor ainsi que des statistiques qui témoignent enfin d'un ralentissement de l'activité (ISM manufacturier). En Europe, l'histoire est bien différente avec une économie qui envoie des signaux plus tangibles d'affaiblissement, et une inflation qui prend un chemin rassurant, avec à la clé une stabilité des taux souverains. Conformément aux attentes, la BCE a acté une pause dans son resserrement monétaire et n'a pas décidé d'accélérer la baisse de la taille de son bilan, une bonne nouvelle pour l'Italie dont le spread avec l'Allemagne s'est déjà significativement écarté ces dernières semaines, sur fond de doutes croissants quant à la trajectoire budgétaire du gouvernement Meloni. Le dollar est pour sa part stable face à l'euro.

Novembre 2023 :

Le mois de novembre a été marqué par le ralentissement généralisé des prix comme l'a illustré l'inflation américaine sensiblement en-dessous des attentes et en nette baisse séquentielle (7,7% vs 8,2% en septembre), un mouvement confirmé également par le ralentissement en tendance de l'inflation en zone euro. En conséquence, les banquiers centraux à l'image de J. Powell semblent se diriger vers une stratégie de ralentissement du rythme du resserrement monétaire (+50 bps attendu en décembre versus +75bps avant les chiffres d'inflation) en contrepartie d'un maintien d'une politique durablement restrictive. Même si les marchés financiers intègrent surtout la première partie du discours, cet optimisme se reflète dans le repli marqué des taux souverains en novembre (-20 pb en Allemagne, et -28 pb aux Etats-Unis), ce qui a permis de soutenir les niveaux de valorisation des marchés d'actions (+6,8% pour le Stoxx Europe 600, surperformant le S&P500 (à +2,2%). L'autre élément majeur qui a alimenté ce regain d'appétit pour les actifs risqués est le tournant qui semble se dessiner dans la stratégie sanitaire chinoise, lequel fait suite à la montée en puissance de la contestation au sein de la population à l'encontre de contraintes trop strictes. Sous pression, le gouvernement a été forcé de réagir, ouvrant la porte à une réouverture de l'économie chinoise dans quelques mois, ce qui n'a pas manqué de porter les indices locaux (+27% pour le Hang Seng), d'autant plus que les autorités ont aussi assoupli les contraintes sur le marché de l'immobilier. L'espoir de réouverture en Chine a alimenté un net rebond des métaux industriels (cuivre : +10% ; aluminium : +11%) mais pas du pétrole (-6% pour le Brent à 85 \$/baril), pénalisé par les doutes quant à l'efficacité des sanctions contre la Russie. Enfin, notons que le dollar entame également un mouvement de repli et s'inscrit à 1.05 contre euro en fin de mois.

Décembre 2023 :

Le mois de décembre aura surtout été marqué par les discours des banques centrales. En effet, le resserrement monétaire sera bien plus durable qu'anticipé, ces dernières ayant clairement durci leur communication face à la détente jugée trop rapide des conditions financières. Si le ralentissement de hausses de taux directeurs (+50 pb en Europe et aux Etats-Unis comme attendu, vs +75 pb précédemment) n'a pas été remis en question face à une inflation qui a continué de ralentir, les banquiers centraux ont confirmé que ces derniers resteraient longtemps à des niveaux élevés et ont refusé d'ouvrir la porte à une baisse des taux directeurs en 2023. Ceci s'est traduit par une remontée brutale des taux souverains mondiaux, notamment en Europe où l'on a atteint des points hauts de plus de 10 ans à 2.50% pour l'Allemagne ou 3.10% pour la France. Ce changement de ton des banques centrales aura surtout favorisé le rebond de la partie réelle des taux, lequel a mis sous pression les niveaux de valorisation des marchés d'actions mondiaux (-5% pour le CAC 40 et -5,7% pour le S&P 500), et plus spécifiquement les valeurs technologiques (Nasdaq 100 à -9,0%). Si cette baisse des indices actions peut tout de même paraître timide à la vue de l'ampleur de la remontée des taux souverains, la levée rapide des restrictions sanitaires en Chine n'y est pas étrangère, ainsi que de nombreuses annonces de soutien à l'économie du gouvernement chinois, des éléments de nature à stimuler la croissance mondiale en 2023. Alors que les indices locaux se projettent déjà à cet horizon et évoluent désormais sur des plus hauts de 6 mois, le rebond brutal de l'épidémie met le système de soins en grande difficulté, ce qui pèse sur l'activité à court terme et se reflète sur le cours du pétrole (-2,1% pour le Brent à 83,6 \$/baril).



Enfin, la crise énergétique tant redoutée n'a pour le moment pas eu lieu compte tenu des températures actuellement largement au-dessus des normales de saison qui ont entraîné une nette rechute des prix du gaz en Europe (-44% à 78 euros/MWh), ces derniers ayant même atteint un point bas depuis le début de la guerre en Ukraine.

Janvier 2024 :

Le mois de janvier aura été marqué par les nombreuses publications d'indicateurs macroéconomiques attestant de la résilience du cycle économique mondial. Le processus de désinflation devrait être que très progressif. Après leur rallye baissier en décembre, les taux sont ainsi repartis à la hausse outre-Atlantique. Constat globalement similaire en Europe où le léger sursaut des taux souverains tient davantage aux attentes des investisseurs qu'aux risques de rebond des pressions inflationnistes. En revanche, le rebond économique de la zone peine toujours à se matérialiser. Les marchés d'actions se seront davantage concentrés sur la saison de résultats qui se passe jusqu'ici sans accroc majeur, permettant aux indices européens et américains de franchir de nouveaux records absolus à la hausse et de finir le mois dans le vert. Aux Etats-Unis, la thématique de l'intelligence artificielle reste maîtresse en ce début d'année. Notons l'apparition en toute fin de mois du spectre de stress bancaire sur les banques régionales américaines en raison de leur exposition au segment de l'immobilier commercial. Un point à surveiller de près ces prochaines semaines. Du côté de la Chine, Pékin a certes adopté plusieurs mesures visant à revigorer l'appétit pour les actifs chinois et endiguer le déficit de confiance dans la croissance du pays, mais l'optimisme de prime abord est vite retombé face aux problèmes en lien avec son secteur immobilier (faillite d'Evergrande). Le Hang Seng cède ainsi -8% sur le mois.

Février 2024 :

Le mois de février a été marqué par un net découplage entre la performance des marchés d'actions, propulsés vers de nouveaux records, et la hausse des taux souverains. Si la résilience de la croissance mondiale s'est en effet largement confirmée via les dernières statistiques économiques, le revers de la médaille d'un tel constat est la réapparition du risque inflationniste. Notons une augmentation moyenne des taux souverains de +0.25% en zone euro. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont dans un premier temps surtout retenu l'effet positif d'une économie forte et d'une croissance européenne qui semble amorcer un rebond, puis, ils ont été rassurés par une saison de publication de résultats favorablement orientée des deux côtés de l'Atlantique. Stoxx Europe 600, CAC 40, DAX, S&P 500... la liste est ainsi longue des indices ayant atteint de nouveaux sommets en conséquence, avec une progression comprise entre 2 et 5%. La palme d'or revient cependant aux marchés d'actions chinois qui, certes partent de plus bas, mais enregistrent tout de même un net rebond en février (+9%). Les efforts de Pékin s'avèrent en effet payants, tant sur le plan monétaire (baisse des taux directeurs et du ratio de réserves obligatoires des banques) que réglementaire (restrictions accrues sur les opérations de ventes à découvert), des mesures qui visent cependant davantage à stopper l'hémorragie sur les marchés financiers qu'à enclencher une vraie spirale positive sur les actifs domestiques, à ce stade. Du côté des matières premières énergétiques, retenons principalement la légère remontée des cours du brut et à contrario le repli du prix du gaz (-19%) et de l'électricité (-20%). Enfin, la parité euro dollar est stable à 1.09.

Mars 2024 :

La résilience de l'économie mondiale et en particulier celle des Etats-Unis continue d'alimenter la remontée des taux souverains et en particulier celle des taux réels. Ces derniers évoluent à des niveaux théoriquement pénalisants pour les marchés d'actions et pourtant les indices américains comme européens poursuivent leur tendance haussière, signe que les investisseurs restent convaincus que les taux souverains rechuteront de manière significative ces prochains mois. La hausse de ces derniers s'explique également dans une moindre mesure par la remontée des anticipations d'inflation dans le sillage de la progression marquée du prix du baril de pétrole. Le Brent se rapproche en effet de 90 \$/b, soit un point haut depuis octobre 2023, porté par l'intensification du risque géopolitique. Les cours du brut ont par ailleurs pu bénéficier des statistiques économiques enfin encourageantes en Chine, notamment l'indice PMI manufacturier revenu en territoire d'expansion. Ceci contribue à redonner quelques couleurs aux indices actions chinois mais ces derniers restent nettement en retrait par rapport à leurs pairs internationaux, en particulier par rapport au Japon. Le Topix continue en effet de surperformer, soutenu par la poursuite de la dépréciation du Yen alors même que la Banque du Japon a finalement mis un terme à l'ère des taux directeurs négatifs. Mentionnons enfin que la Banque Nationale Suisse s'est distinguée en baissant ses taux directeurs en premier, ce qui a pressuré le franc suisse à la baisse (-2,4% vs euro) et laisse espérer que ce soit le début d'un cycle d'assouplissement monétaire global des banques centrales des pays développés.



Avril 2024 :

Au cours du mois d'avril, les statistiques économiques permettant de poursuivre le processus de désinflation aux Etats-Unis n'ont pas été favorables et sont venus troubler la capacité de la FED à pouvoir baisser prochainement ses taux directeurs. Le taux souverain américain à 10 ans a ainsi progressé de +42 pb en avril et une seule baisse de taux est désormais anticipé en 2024 contre 3 au début d'année. En Parallèle, la zone euro semble confirmer le redressement de son économie sans risque inflationniste, ce qui devrait permettre à la BCE de commencer à baisser ses taux à partir du mois de juin. Dans ce contexte, les marchés d'actions se sont une nouvelle fois montrés particulièrement résilients face à ce contexte macroéconomique peu favorable, même s'ils n'échappent pas à une légère consolidation, tant en Europe (Stoxx Europe 600 : -1%), qu'aux Etats-Unis (S&P 500 : -3%). Par ailleurs, la saison de résultats du T1-2024 a en ce sens été un catalyseur important, avec des résultats près de 9% plus élevés que les attentes à ce stade aux Etats-Unis et 7% en Europe. Notons que les indices japonais n'ont pour une fois pas surperformé (Topix à -2%) malgré la nouvelle dépréciation du yen (-3%). Les marchés d'actions chinois ont pour leur part rattrapé une partie de leur retard en progressant sensiblement en avril (+7% pour le Hang Seng), portés par un léger mieux des statistiques économiques ainsi que de nouvelles mesures des autorités afin de soutenir les actifs domestiques. Enfin, le risque géopolitique est passé in fine au second plan, les attaques réciproques entre Israël et l'Iran ayant finalement été plus contenues qu'attendu, d'autant que la rhétorique utilisée dans les deux camps a été rassurante avec une volonté affichée d'éviter un envenimement additionnel.

Mai 2024 :

Le mois de mai a été marqué par un contraste entre un début de mois optimiste et une fin de mois plus prudente, le tout rythmé par les prises de parole des banquiers centraux. Le dynamisme économique certain aux Etats-Unis laisse craindre une remise en cause du calendrier de baisses des taux. Les commentaires des membres de la Fed vont dans ce sens alors qu'en Europe, il paraît de plus en plus probable que la BCE précèdera la Fed sur le chemin de l'assouplissement monétaire. Cette divergence entraîne une dépréciation relative du dollar face à l'euro (-1,6% sur le mois, à 1 euros = 1,084 \$). Les principaux indices actions ont atteint des points hauts mi-mai, avant de stagner ou de régresser durant les deux dernières semaines. Ainsi, aux Etats-Unis (S&P 500 : +4,8%) et en Europe (Stoxx Europe 600 : +2,6%) ils ont profité d'une saison de résultats bien orientée ainsi que de la dynamique IA après les résultats de Nvidia ou bien encore de la remontée des cours du gaz bénéficiant aux Utilities.). Le Nasdaq surperforme nettement ses pairs sur le mois (+6,9%).

Juin 2024 :

Le séisme politique qui secoue la France depuis le 9 juin n'aura pas épargné les différentes classes d'actifs. Les investisseurs craignent en effet qu'une Assemblée nationale aux mains du Nouveau Front Populaire (NFP) ou d'un ' bloc RN ' élargi soit synonyme d'un accroissement des déséquilibres budgétaires publics, tout en fragilisant la dynamique actuelle de croissance et de désinflation. Si le taux souverain français s'oriente ainsi modérément à la hausse (+10 pb pour l'échéance à 10 ans, autour de 3,20%), retenons surtout l'écartement du spread souverain OAT-Bund à 10 ans de +30 pb (passant de 50 à -80 pb environ). Le CAC 40 n'est pas épargné non plus, en recul de -6% depuis le 7 juin. Le pivotement de la BCE et la baisse de -25 pb des taux directeurs de l'institution n'aura pas suffi à inverser la tendance, ni plus globalement à éviter un repli modéré du Stoxx Europe 600 (-2%). Par ailleurs, des données macroéconomiques peu reluisantes auront également contribué à accentuer ces variations, à l'instar de la faiblesse des indicateurs d'activité PMI (en particulier en France et en Allemagne). Conjointement, ces éléments ont pesé sur la monnaie unique qui cède près de 1% face au dollar. Son de cloche bien différent aux Etats-Unis où la dynamique de la demande liée à l'intelligence artificielle a éclipsé les autres sujets majeurs. Le fer de lance Nvidia (+9% en juin, malgré un repli en fin de mois) a ainsi atteint un nouveau record et est même temporairement devenu la première capitalisation mondiale, devant les GAFAM, propulsant le S&P 500 (+4%) et le Nasdaq (+7%) vers de nouveaux points hauts historiques.



Juillet 2024 :

Pas de vacances pour les marchés financiers. Il ne fallait en effet pas s'absenter trop longtemps outre-Atlantique. Les investisseurs ont ainsi progressivement intégré la confirmation du repli des pressions inflationnistes. Cela a nourri les anticipations de baisses de taux directeurs de la Fed (l'institution a fléchi vers une première baisse en septembre), avec actuellement près de trois baisses intégrées d'ici la fin de l'année. Face à ces éléments, les taux souverains américains ont nettement rechuté en juillet. Soulignons par ailleurs que la croissance se montre toujours relativement résiliente aux Etats-Unis contribuant à la solidité des marchés actions locaux. Ces derniers voient cependant une rotation thématique se matérialiser, défavorable aux valeurs de la technologie (-2% pour le NASDAQ-100) et qui porte surtout les petites et moyennes capitalisations (Russell 2000 à +10%), plus à même de bénéficier d'un potentiel nouveau mandat de D. Trump. La saison de publication des résultats du T2-2024 a par ailleurs débuté, et si elle demeure mitigée aux Etats-Unis, les entreprises européennes semblent confrontées plus directement à la faiblesse de la consommation en zone euro et aux maux toujours vivaces de l'économie chinoise. Ainsi, alors que plusieurs très grands groupes ont averti sur la faiblesse de leur activité, les prévisions de BPA sont révisées à la baisse en Europe. Notons par ailleurs que la faiblesse de la croissance européenne et de la consommation a également été attestée par plusieurs indicateurs économiques. La rotation en faveur des petites et moyennes capitalisations est moins évidente en Europe. Le CAC small progresse de 6,20% quand le Cac est stable à +0,7% mais l'écart était dans l'autre sens le mois précédent.

Août 2024 :

Les données de l'emploi aux Etats-Unis faisant état d'une baisse substantielle des créations d'emploi non agricole et d'une hausse du taux de chômage, couplés à un ISM manufacturier décevant ont provoqué un mouvement de stress sur les marchés financiers en début de mois.

Ainsi, les obligations d'Etat ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge, entraînant les taux souverains dans une forte baisse au détriment des marchés actions. Même son de cloche en Europe où le taux souverain allemand à 10 ans abandonnait -11 pb tandis que le Stoxx Europe 600 accusait une chute de -6%. Dans le même temps, la décision de la banque centrale japonaise d'augmenter ses taux directeurs à 0,25% s'est accompagnée d'une appréciation de sa devise, laquelle s'est autoentretenu via le déblocement des positions de carry trade (stratégie qui consiste à s'endetter dans une devise à faible taux d'intérêt, en l'occurrence le yen, et à investir les fonds empruntés dans d'autres actifs à plus fort rendement).

Par la suite, l'arrivée d'indicateurs économiques américains plus rassurants a permis de réduire les appréhensions relatives à une possible récession outre-Atlantique, entre l'ISM services au-dessus des attentes et en territoire d'expansion, l'enquête NFIB soulignant l'optimisme des petites et moyennes entreprises (93,7 vs 91,5), ou encore les ventes au détail qui ont rassuré sur la dynamique de consommation aux Etats-Unis.

En conséquence, les taux obligataires sont restés proches de leurs points bas annuels, à 3,90% pour l'échéance à 10 ans, tandis que les indices actions ont rebondi pour finir le mois dans le vert (S&P 500 : +2,3% ; NASDAQ-100 : +1,1%). Le Stoxx Europe 600 se reprend également (+1,3%), malgré une saison de résultats T2-2024 sensiblement moins bien orientée d'une part, et un rebond de l'activité en zone euro qui peine à se matérialiser d'autre part.

Notons aussi la progression du CAC 40 (+1,3%) en dépit d'une situation politique toujours complexe.

L'euro a par ailleurs fortement bénéficié du recul des taux américains et gagne +2,1% face au dollar à 1 euro = 1,105 \$.

Septembre 2024 :

En septembre, certains indicateurs économiques ont montré des signes de faiblesse (ISM manufacturier et emploi US) ravivant alors les inquiétudes des investisseurs quant au ralentissement économique en cours mais très vite contrebalancés en fin de mois par la publication des ventes au détail plutôt satisfaisante ou encore l'ISM des services américains. Dans ce contexte, les taux souverains américains à 10 ans, plus sensible à la croissance anticipée, ont rebondi en deuxième partie du mois pour finalement perdre -12 pb, à 3,78%, sur fond d'apaisement des craintes de récession. Par ailleurs, la baisse des taux directeurs de la Fed de -50 pb a également agi en soutien aux actifs risqués ou les indices actions (S&P 500 et Nasdaq) ont terminé dans le vert. En Europe l'environnement économique reste mitigé, comme le souligne la faiblesse des PMI en France et en Allemagne, ainsi que la dernière estimation du PIB pour le T2-2024 en zone euro, ne montrant pas de progression par rapport au T1, et affichant un léger recul de la consommation. Dans ce contexte, les indices actions comme le Stoxx Europe 600 (-0,4%) a peine à avancer, avant d'être davantage soutenu en fin de mois par les mesures de soutien annoncées en Chine. L'assouplissement monétaire de la BCE reste graduel, avec un nouveau -25 pb sur ses taux directeurs en septembre, ce qui s'est accompagné d'une appréciation de l'euro face au dollar (+0,8% à 1 euro = 1,114 \$), en dépit du recul des taux souverains allemands à 2 ans et 10 ans (respectivement - 32 pb et -18 pb). Enfin, notons qu'en France, l'incertitude politique continue de peser sur les actifs, en raison de la fragilité du nouveau gouvernement et de la trajectoire préoccupante des finances publiques.



Le mot du gérant

Ce fonds est un fonds nourricier du compartiment maître ' EdR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS' de la SICAV de droit français EdR SICAV (Action I EUR : FR0010594325) gérée par Edmond de Rothschild Asset Management, la stratégie est donc identique :

Les marchés actions ont terminé 2023 sur une envolée. Si le mois d'octobre fut compliqué, marqué par le conflit au Moyen-Orient et le maintien des taux d'intérêt élevés, ces craintes se sont rapidement dissipées à compter du mois de Novembre. Une baisse accélérée de l'inflation a permis une nette détente sur les taux et initié un mouvement haussier sur les marchés actions. Cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre 2024, avec une solide performance permettant d'atteindre des sommets fin mars : les marchés ont nettement bénéficié de la baisse continue de l'inflation, de plus en plus proche de la cible des 2%, et de données macroéconomiques positives, même si dans l'ensemble la saison des publications s'est montrée légèrement décevante. Le second trimestre ressort davantage en demi-teinte avec le regain du risque politique initié à la suite des élections européennes qui est venu noircir le tableau, sanctionnant particulièrement le marché français après l'annonce de dissolution anticipée de l'assemblée nationale. Finalement, les marchés européens clôturent le T3 en hausse avec une forte volatilité alimentée par une combinaison de publications de résultats semestriels plus décevants, la résurgence des craintes d'une récession aux États-Unis, les doutes concernant la consommation chinoise, ou encore la croissance plus faible que prévue dans la zone euro. Néanmoins, les baisses de taux des banques centrales (-25bp en juin et septembre pour la BCE et -50bp pour la FED en septembre), des données rassurantes sur la résilience de l'économie US, ou encore les mesures de stimulus annoncées par la Chine en fin de période ont soutenu les marchés.

Le fonds surperforme significativement sur l'exercice, accroissant progressivement son avance tout au long de 2024. La sous-pondération dans le Luxe a bénéficié à la performance d'autant plus que la seule valeur surpondérée du segment, Hermès affiche une performance de +29% sur la période. Le groupe a de nouveau affiché les vertus de son positionnement unique dans le « Soft Luxury », alors que la normalisation de la croissance du secteur a accéléré, notamment en Chine, pénalisant en premier lieu Kering non présente en portefeuille (-47% avec Gucci qui poursuit ses difficultés) mais également LVMH significativement souspondérée (-0.01%). Notre sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations est également très favorable. C'est typiquement le cas dans les Logiciels & Services avec Esker et Exclusive Networks qui ont fait l'objet d'OPA (par Permira et le fondateur d'une part, et par BridgePoint d'autre part), ainsi que Planisware dont nous avons participé à l'introduction en bourse. Le groupe de software affiche des taux de croissance proche de 20% et des marges déjà élevées, et se différencie de ses concurrents dans le marché de la planification projets grâce à son positionnement de spécialistes sur les segments de la R&D, IT, digitalisation ou automatisation. Dans l'assurance, Coface démontre sa capacité à bien se comporter dans un environnement qui se normalise (inflation en baisse, et économie plus faible), démontrant la résilience du groupe suite aux transformations intervenues depuis 2016. Le leader des étiquettes électroniques VusionGroup profite de son déploiement aux US, notamment avec l'annonce de nouveaux développements mis en place avec Walmart. Dans les Services Professionnels, Spie continue de bénéficier de conditions de marché porteuses pour l'ensemble de l'industrie, soutenues par des moteurs de croissance structurelle : électrification, transition énergétique, e-mobilité, digitalisation... dans un contexte de pénurie de techniciens/ingénieurs, ce qui se traduit par du pricing power et une certaine sélectivité des contrats. Mentionnons également les absences favorables d'Edenred (soupçons de fraude en Italie, amende antitrust en France, baisse des revenus financiers sur le flottant) et Worldline (sévère avertissement sur résultats dès octobre, ralentissement de la demande) qui ressortent en forte baisse. D'un point de vue d'allocation, l'absence de l'automobile est particulièrement positive, alors que les avertissements sur résultats se sont multipliés, le segment souffrant particulièrement de la concurrence chinoise sur les véhicules électriques, des effets de déstockage dans un environnement moins porteur et de pression sur les marges après des années fastes post-covid.. Même constat pour la quasi absence des semi-conducteurs (retour sur STMicroelectronics en juin), le secteur étant pénalisé par les risques de surcapacité et de restriction en Chine, ainsi que les difficultés rencontrées par les marchés sous-jacents (automobile et industrie notamment). A l'inverse, la souspondération aux médias pèse, même si nous avons entré Publicis en juillet; tout comme celle à Schneider et Safran, ou l'absence de Legrand dans les Biens d'équipement. Au sein de ce dernier, Saint-Gobain permet néanmoins de compenser en confirmant les bienfaits de la rotation du portefeuille d'activités engagée.



En termes de mouvements, nous avons vendu en octobre EuroAPI après un nouveau profit warning qui ruine le cas d'investissement et la crédibilité des dirigeants. Nous avons aussi vendu Voltalia compte tenu d'une communication financière insatisfaisante et d'une faible visibilité sur les résultats semestriels. STMicroelectronics a également été vendue, au vu du ralentissement de l'activité auprès des industriels (déstockage). En contrepartie, avant la publication de bons chiffres au titre du troisième trimestre 2023, nous avons initié une ligne sur Danone, que nous avons par la suite renforcée.

La reprise en main opérationnelle de la nouvelle équipe dirigeante depuis 2 ans commence à porter ses fruits avec la restauration des moteurs de croissance durables (relance des innovations, arrêt de références peu pertinentes, réorganisations internes, etc.) qui devrait se traduire par une réduction de la décote de valorisation par rapport aux comparables. En début d'année, nous avons finalisé la vente de Pernod Ricard qui ne nous paraît pas présenter de catalystes à court terme, ainsi que celle de TFF (l'essentiel de la remontée des marges sur le segment Vins paraît derrière nous avec peu de croissance en volumes à attendre). Nous avons introduit ID Logistics, acteur asset light dans le secteur de la gestion d'entrepôts logistiques qui poursuit son histoire de croissance grâce aux tendances portées vers l'externalisation, la prise de parts de marché, de nouveaux contrats avec des clients existants et des nouveaux clients. Nous avons vendu Thalès, le titre nous paraissant manquer de catalyseurs à court terme dans les activités hors défense et compte tenu de la revalorisation du titre sur les 2 dernières années. Nous avons participé à l'introduction en bourse de la société de logiciels Planisware en avril. Nous avons également participé à l'IPO d'Exosens, une société technologique qui fabrique des instruments de détection et d'imagerie pour la protection et la prévention dans les secteurs de la défense et de l'industrie. Nous avons introduit Gecina en mai pour profiter de l'amélioration des fondamentaux du secteur : la foncière de bureau dispose d'une activité défensive et de dirigeants pragmatiques, avec une exposition au Quartier central des affaires (QCA) de Paris (80% du patrimoine du groupe) dynamique, une structure financière très solide et un rendement sur dividende de 5%. Nous sommes retournés sur STMicroelectronics en juin, anticipant un bas de cycle sur les prochains mois, alors que le dernier warning de la société tient aussi compte d'une détérioration de l'environnement automobile en 2024. Nous avons enfin entré Publicis, groupe de transformation digitale qui dispose d'un modèle unique et gagne des parts de marché partout dans le monde. En contrepartie, nous avons soldé Voyageurs du Monde en apportant nos titres à l'offre publique de rachat d'actions, l'année 2024 s'annonçant moins florissante, avec certains acteurs du voyage qui commencent à avertir sur des tendances plus difficiles.

Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 13.88% et son indice de référence de 9.07%.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 30/09/2024 est égal à 0 % de l'actif net.

Actif moyen

	Part A	Total
Actif net moyen	7 138 539,44	7 138 539,44

Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice

	Part A
Frais de fonctionnement et de gestion	2,09%
dont :	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	2,09%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	1,10%
Ce coût se détermine à partir :	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,10%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPC investisseur	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC	0,00%
Ces autres frais se composent en :	
- commissions de surperformance	0,00%
- frais de transaction	0,00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	3,19%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

L'ensemble des frais est exprimé en % annualisé de l'actif moyen de l'OPC = Valeur moyenne sur l'exercice de l'actif calculé aux dates d'établissement de la VL.

***LES DONNEES AFFICHEES SONT CELLES DU FONDS MAITRE.**

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - TRICOLERE CONVICTIONS
Identifiant d'entité juridique : 969500VUNBGWZ3Z6SC85

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental de: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 92,14% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

avec un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, n'a pas réalisé pas d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs** et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le compartiment promouvait des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance), tels que notamment :

- Environnement : stratégie de management environnemental, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, eau, déchet, pollution, impact vert
- Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, relation parties prenantes, santé et sécurité.

Les **indicateurs de durabilité** servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Aucun indice de référence spécifique n'avait été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Au 30/09/2024, la note ESG du compartiment est de 12,43 versus 12,09 pour son indicateur de référence.

Concernant le label ISR, le rapport d'impact mentionne 2 KPI ESG que nous visons à surperformer par rapport à l'indicateur de référence.

Au 30/09/2024 :

	EdRS Tricolore Convictions	SBF 120
Variation d'emplois 2018-2022 (CAC 40)	+30 024	-25 946
Intensité carbone (tonnes eq CO2/Million € de CA) scopes 1 et 2	132,01	153,98

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au 29/09/2023, la note ESG du compartiment est de 12,26 versus 11,93 pour son indicateur de référence.

Au 29/09/2023 :

	EdRS Tricolore Convictions	SBF 120
Intensité carbone (tonnes eq CO2/Million € de CA) scopes 1 et 2	137,28	171,04

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?**

Étaient considérés, comme investissements durables, les sociétés contribuant positivement à un objectif environnemental ou social, les sociétés qui activaient positivement au moins un des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (ODD), avec un seuil d'activation minimale de $\geq 2,5/10$, source MSCI, sous réserve de respect de leur conformité à l'exigence DNSH et bonne gouvernance.

Pour plus d'informations, merci de consulter le document suivant : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EdRAM-Definition-et-methodologie-Investissement-durable.pdf>.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Les investissements durables réalisés par le compartiment ont veillé à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les énergies fossiles non conventionnelles,
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact¹

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR, sont pris en compte dans le cadre du process d'investissement du compartiment, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet) . Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Par

ailleurs, et conformément aux requis du label ISR, les moins bonnes notations ESG (20% de l'univers d'investissement) sont exclues ainsi que les controverses les plus sévères, limitant ainsi tout impact négatif.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants ont sélectionné des investissements durables conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en excluant toute société qui violerait les principes du UN Global Compact.

¹ Un Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment avait pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives avaient également été prises en compte dans le cadre du modèle d'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactaient les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.

Les rapports périodiques du compartiment présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center"



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/09/2024

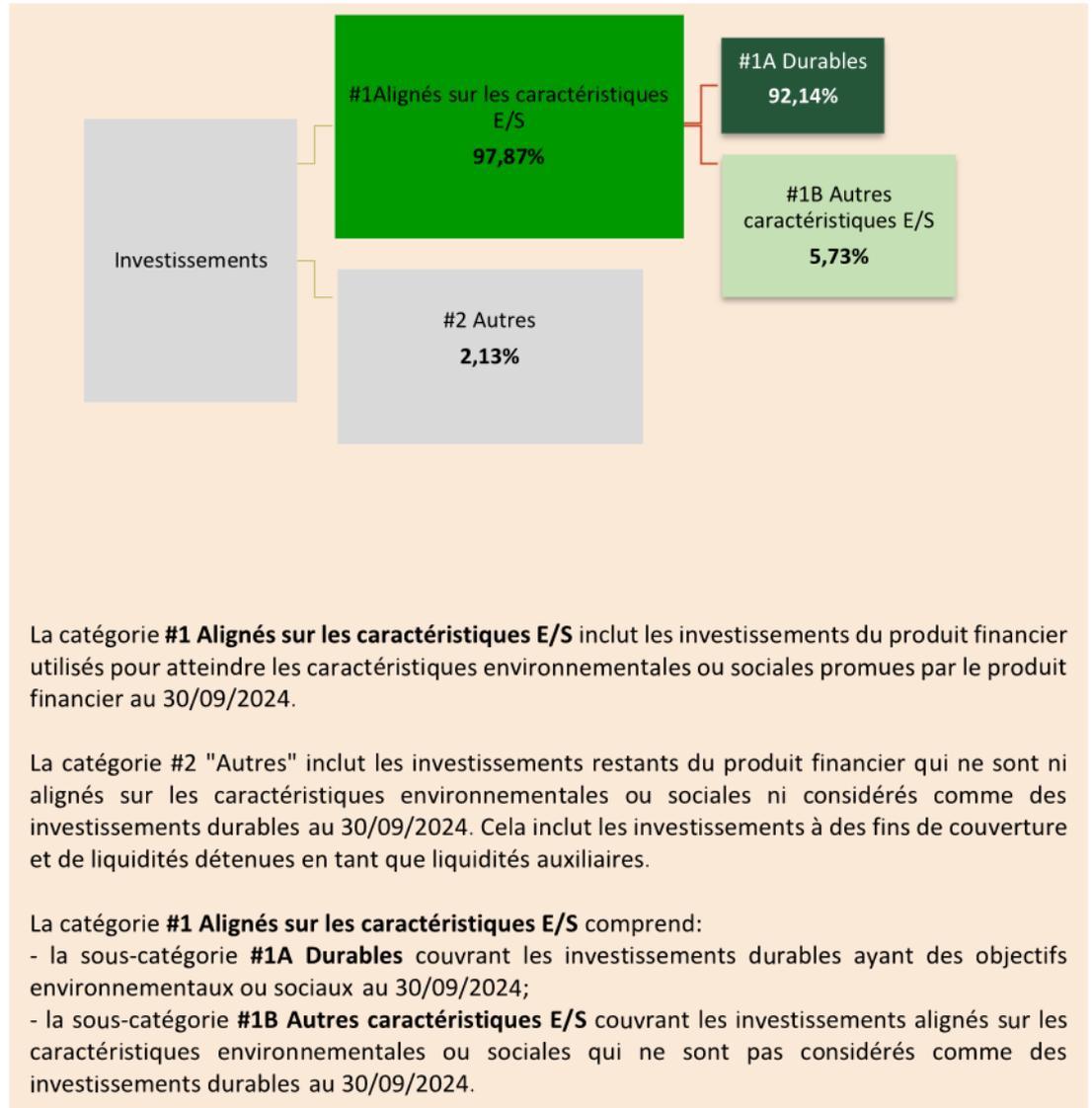
Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Conso. discrétionnaire	6,52%	France
Hermès International SCA	Conso. discrétionnaire	5,77%	France
Air Liquide SA	Matériaux	5,65%	France
BNP Paribas SA	Finance	5,52%	France
Vinci SA	Industrie	5,18%	France
Schneider Electric SE	Industrie	4,73%	France
Airbus SE	Industrie	4,55%	France
EssilorLuxottica SA	Santé	4,10%	France
L'Oreal SA	Biens cons. de base	3,88%	France
AXA SA	Finance	3,80%	France
TotalEnergies SE	Énergie	3,32%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Industrie	3,03%	France
Danone SA	Biens cons. de base	3,02%	France
Safran SA	Industrie	3,00%	France
Sanofi SA	Santé	2,89%	France

Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;
- des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Répartition sectorielle au 30/09/2024*

Industrie	25,59%
Conso. discrétionnaire	13,33%
Finance	10,67%
Techno. de l'information	10,52%
Santé	10,28%
Biens cons. de base	7,50%
Énergie	6,16%
Matériaux	5,82%
Immobilier	2,42%
Services publics	1,86%
Industrie	1,76%
Télécommunications	1,64%
Techno. de l'information	1,28%
Biens cons. de base	0,69%
Liquidités	0,49%
Total	100%

*Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.



Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, de fournir une proportion d'alignement sur la taxonomie de l'UE des investissements durables

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ¹?**

Oui

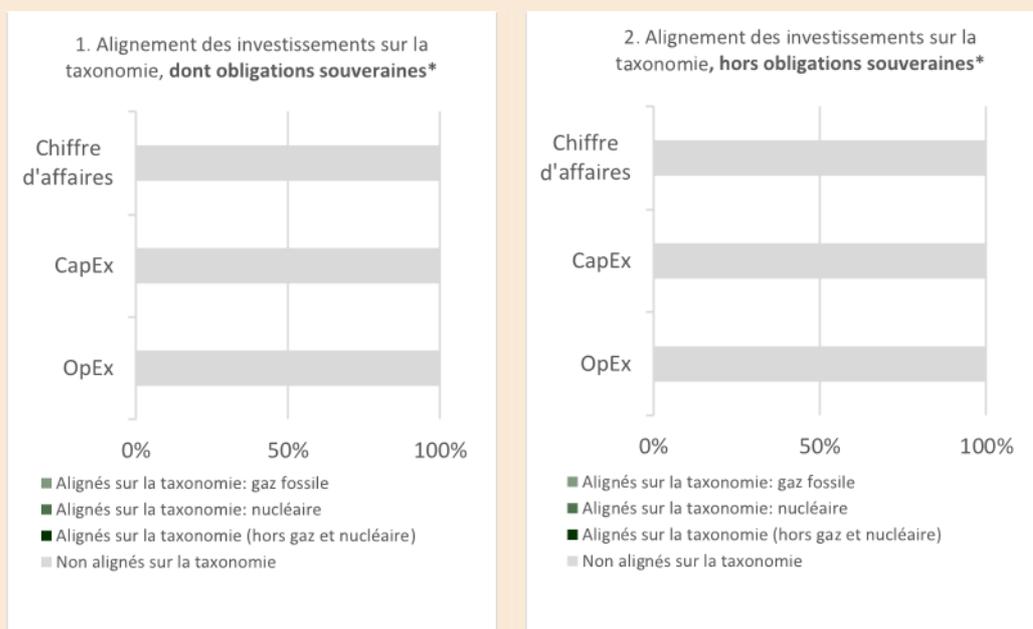
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Non applicable.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?**

La catégorie "Autres" incluait les investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. Cela incluait les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

La stratégie ESG du compartiment a pour objectif d'identifier des opportunités d'investissement, en identifiant des entreprises ayant un impact environnemental ou social positif et de bonnes performances extra-financières. Elle vise également la détection des risques extra-financiers qui pourraient se matérialiser d'un point de vue financier.

Dans ce but, le compartiment s'appuie sur une notation ESG interne ou fournie par une agence de notation externe, combinée à un filtrage négatif réalisé à partir d'une liste d'exclusion définie par la société de gestion, disponible sur son site internet.

Les critères ESG sont pris en compte à chaque étape du processus d'investissement avec la définition d'un univers éligible (élimination du dernier quintile de l'univers sur la base des notations ESG) et une analyse ESG titre par titre, avec pour certains d'entre eux une démarche active de dialogue et d'engagement.

Les gérants ont accès à des outils de suivi de portefeuille, fournissant des indicateurs climat et ESG, tels que l'Empreinte carbone ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis (ODD) ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le compartiment et qui sont accessibles aux gérants.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence spécifique n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Au 30/09/2024, la note ESG du compartiment est de 12,43 versus 12,09 pour son indicateur de référence.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l'Article 29 seront disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com à partir du 31/03/2025.

ETATS FINANCIERS



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
EPSENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS
21, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise EPESENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS

21, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EPESENS EdR TRICOLORE CONVICTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 20/01/2025 12:30:46

Christophe Coquelin
Associé

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7 049 470,86
OPCVM	7 049 470,86
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	7 049 470,86
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	45 051,90
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	45 051,90
Total de l'actif I+II	7 094 522,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	6 352 205,76
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	729 810,26
Capitaux propres I	7 082 016,02
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	7 082 016,02
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12 506,74
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	12 506,74
Total Passifs : I+II+III+IV	7 094 522,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 003,84
Sous-total produits sur opérations financières	1 003,84
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	1 003,84
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	0,00
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-150 336,27
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-150 336,27
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-149 332,43
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	6 008,97
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-143 323,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	337 644,63
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	337 644,63
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-11 423,57
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	326 221,06

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	567 722,18
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	567 722,18
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-20 809,52
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	546 912,66
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	729 810,26

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCPE « EPSENS EdR TRICOLEURE CONVOLUTIONS » est un FCPE nourricier du compartiment « EdR SICAV – TRICOLEURE CONVOLUTIONS » de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français Edmond de Rothschild SICAV (Action I EUR : FR0010594325) gérée par Edmond de Rothschild Asset Management, c'est-à-dire que son actif net est investi en totalité et en permanence en parts ou actions d'un seul et même OPC1, le compartiment « EdR SICAV – TRICOLEURE CONVOLUTIONS » de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV (Action I EUR), OPCVM qualifié de fonds maître et, à titre accessoire, en liquidités.

A ce titre, le FCPE nourricier relève de la même classification « Actions des pays de la zone euro » que son fonds maître.

L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE « EPSENS EdR TRICOLEURE CONVOLUTIONS » sont identiques à ceux du compartiment « EdR SICAV – TRICOLEURE CONVOLUTIONS » de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV.

La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître, notamment en raison de ses propres frais de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	6 188 928,92	7 234 571,98	6 404 466,79	6 721 944,91	7 082 016,02
Nombre de titres	525 470,36880	479 472,97900	500 982,34220	437 231,77140	413 181,15430
Valeur liquidative unitaire	11,777	15,088	12,783	15,373	17,140
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,07	0,44	0,45	0,86	0,78
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,26	-0,29	-0,30	-0,31	-0,34

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f) :

Le FCP étant majoritairement investie en OPC et n'étant pas exposée au risque de crédit, cette information est non pertinente au cas d'espèce de l'OPC.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de fonctionnement et commissions

	Frais facturés		Assiette	Taux barème	Prise en charge par le FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	2 % maximum l'an	Fonds
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			0,10 % maximum l'an (taux forfaitaire)	Fonds
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion (**)	Actif net	1,10 % TTC maximum l'an	Fonds
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant	Néant

* Les frais de fonctionnement et autres services incluent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Frais liés aux teneurs de comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;

- Frais d'audit et de promotion du label ISR
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

** Les frais de gestion indirects, nets de rétrocessions, ne dépasseront pas à 1,05 % TTC max. de l'actif. Ils sont également à la charge du fonds. Ce taux ne comprend pas les commissions de mouvement et de surperformance du fonds maître.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont facturés trimestriellement.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 328,40 € TTC , ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EPSENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 721 944,91
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 119 007,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 514 970,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-149 332,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	337 644,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	567 722,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	7 082 016,02

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	66 701,20007	1 119 007,46
Parts rachetées durant l'exercice	-90 751,81717	-1 514 970,73
Solde net des souscriptions/rachats	-24 050,61710	-395 963,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	413 181,15430	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	7,73
Commissions de souscription acquises	7,73
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EPSENS EDR TRICOLERE CONVICTIONS 990000105189	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 082 016,02	413 181,15430	17,140

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45,05	0,00	0,00	0,00	45,05
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	45,05

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	45,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	45,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

Le FCP étant majoritairement investie en OPC et n'étant pas exposée au risque de crédit, cette information est non pertinente au cas d'espèce de l'OPC.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010594325	EdR SICAV - Tricolore Convictions Action I EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	7 049 470,86
Total						7 049 470,86

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	12 506,74
Total des dettes		12 506,74
Total des créances et des dettes		-12 506,74

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	150 336,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-143 323,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-143 323,46
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-143 323,46

Part EPSENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-143 323,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-143 323,46
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-143 323,46
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-143 323,46
Total	-143 323,46
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	326 221,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	326 221,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	326 221,06

Part EPSENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	326 221,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	326 221,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	326 221,06
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	326 221,06
Total	326 221,06
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			7 049 470,86	99,54
OPCVM			7 049 470,86	99,54
Gestion collective			7 049 470,86	99,54
EdR SICAV - Tricolore Convictions Action I EUR	EUR	33 093	7 049 470,86	99,54
Total			7 049 470,86	99,54

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	7 049 470,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	45 051,90
Autres passifs (-)	-12 506,74
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	7 082 016,02

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EPESENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS	EUR	413 181,15430	17,140

EPSENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 698 634,60	6 388 400,94
OPC MAÎTRE	6 698 634,60	6 388 400,94
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	4 700,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 700,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	30 030,80	27 811,92
Liquidités	30 030,80	27 811,92
TOTAL DE L'ACTIF	6 733 365,40	6 416 212,86

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 481 710,91	6 329 424,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	379 772,33	229 877,39
Résultat de l'exercice (a,b)	-139 538,33	-154 835,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 721 944,91	6 404 466,79
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 420,49	11 746,07
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 420,49	11 746,07
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 733 365,40	6 416 212,86

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	698,76	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	698,76	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	12,86	252,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	12,86	252,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	685,90	-252,67
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	141 473,87	149 458,20
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-140 787,97	-149 710,87
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	1 249,64	-5 124,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-139 538,33	-154 835,04

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de fonctionnement et commissions

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge par le FCPE/Entreprise
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net	2 % maximum l'an	Fonds
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		0,10 % maximum l'an (taux forfaitaire)	Fonds
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion (**)	Actif net	1,05 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant	Néant

* Les frais de fonctionnement et autres services incluent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Frais liés aux teneurs de comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

** Les frais de gestion indirects, nets de rétrocessions, ne dépasseront pas à 1,05 % TTC max. de l'actif. Ils sont également à la charge du fonds. Ce taux ne comprend pas les commissions de mouvement et de surperformance du fonds maître.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCPE pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont facturés trimestriellement.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 200 € TTC , ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part EPESENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 404 466,79	7 234 571,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	1 060 078,49	1 899 367,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-1 981 110,63	-1 564 343,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	382 791,47	217 866,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	996 506,76	-1 233 284,92
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 648 951,76</i>	<i>652 445,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-652 445,00</i>	<i>-1 885 729,92</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-140 787,97	-149 710,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 721 944,91	6 404 466,79

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/09/2023	30/09/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 060 078,49	1 899 367,09
Versements de la réserve spéciale de participation	115 356,38	191 367,64
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	283 071,74	266 965,92
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	82 262,25	158 854,02
Abondements de l'entreprise	206 342,36	265 072,89
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	373 045,76	1 017 106,62
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>5 432,61</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	1 981 110,63	1 564 343,08
Rachats	608 299,68	525 934,91
Transferts à destination d'un autre OPC	1 372 810,95	1 038 408,17

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 700,00
TOTAL DES CRÉANCES		4 700,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 420,49
TOTAL DES DETTES		11 420,49
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-6 720,49

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	68 087,03030	1 060 078,49
Parts rachetées durant l'exercice	-131 837,60110	-1 981 110,63
Solde net des souscriptions/rachats	-63 750,57080	-921 032,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	437 231,77140	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	141 473,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-139 538,33	-154 835,04
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-139 538,33	-154 835,04

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-139 538,33	-154 835,04
Total	-139 538,33	-154 835,04

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	379 772,33	229 877,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	379 772,33	229 877,39

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	379 772,33	229 877,39
Total	379 772,33	229 877,39

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	7 112 109,34	6 188 928,92	7 234 571,98	6 404 466,79	6 721 944,91
Nombre de titres	500 742,44180	525 470,36880	479 472,97900	500 982,34220	437 231,77140
Valeur liquidative unitaire	14,203	11,777	15,088	12,783	15,373
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,43	0,07	0,44	0,45	0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,27	-0,26	-0,29	-0,30	-0,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EDR SICAV TRICOLORE CONVICTIONS I EUR	EUR	35 812	6 698 634,60	99,65
TOTAL FRANCE			6 698 634,60	99,65
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 698 634,60	99,65
TOTAL Organismes de placement collectif			6 698 634,60	99,65
Créances			4 700,00	0,07
Dettes			-11 420,49	-0,17
Comptes financiers			30 030,80	0,45
Actif net			6 721 944,91	100,00

Part EPSENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS	EUR	437 231,77140	15,373
--	------------	----------------------	---------------